

LE PROJET

Le réaménagement de la partie nord de l'échangeur Décarie vise à améliorer la sécurité et la fonctionnalité de l'échangeur, à réduire la congestion sur l'autoroute 40 en direction ouest et sur l'autoroute Décarie en direction nord, à favoriser le transport collectif, et à améliorer les liens entre le réseau routier municipal et le réseau autoroutier.

Parmi les principales interventions, on compte :

- la construction d'un nouveau tronçon de la voie de desserte de l'autoroute 40 en direction ouest afin d'établir un lien direct est-ouest de la voie de desserte;
- la reconfiguration des accès aux boulevards Décarie et Marcel-Laurin;
- le réaménagement d'une partie du boulevard Décarie et de la rue Dion;
- l'ajout d'une voie de circulation dans la bretelle menant de l'autoroute Décarie (15) en direction nord à l'autoroute 40 et à sa voie de desserte en direction ouest;
- le réaménagement de l'intersection de l'avenue Sainte-Croix / chemin Lucerne et du chemin de la Côte-de-Liesse.

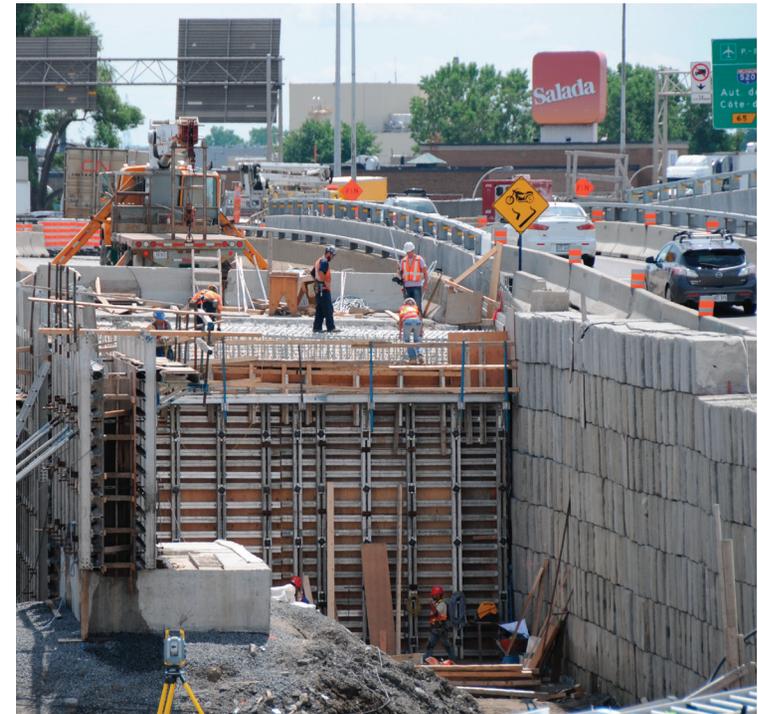
LES TRAVAUX PROGRESSENT

Une étape importante du projet a été franchie en décembre 2012 lors de la mise en service de la nouvelle voie de desserte de l'autoroute 40 en direction ouest à la hauteur de l'échangeur. De plus, les principales interventions visant le réaménagement de la rue Dion ainsi que de l'intersection de l'avenue Sainte-Croix / chemin Lucerne et du chemin de la Côte-de-Liesse sont complétées.

Pour obtenir plus d'information concernant le projet de réaménagement de la partie nord de l'échangeur Décarie, vous pouvez consulter le site Web du Ministère à l'adresse suivante : www.mtq.gouv.qc.ca (sous « Régions » et « Île-de-Montréal »).

Pour toute question, commentaire ou plainte concernant ces travaux, vous pouvez communiquer avec le ministère des Transports par téléphone au 514 873-7781, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, ou par courriel à dtim.commentaires@mtq.gouv.qc.ca.

ÉCHANGEUR DÉCARIE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PARTIE NORD



Transports Québec continue les travaux de réaménagement de la partie nord de l'échangeur Décarie, ce qui nécessite la mise en place progressive d'entraves de longue durée dans ce secteur à la fin du mois de février 2013.

Ces entraves permettront notamment de poursuivre le réaménagement du réseau municipal dans le secteur de l'échangeur et d'effectuer les travaux visant à raccorder le nouveau tronçon de la voie de desserte de l'autoroute 40 en direction ouest, mis en service en décembre 2012, aux boulevards Marcel-Laurin et Décarie.

PRINCIPALES ENTRAVES À LA CIRCULATION

À compter de la fin du mois
de février 2013

- A** Fermeture complète de l'accès au boulevard Décarie en direction nord en provenance de l'autoroute 15 (Décarie) pour une période d'environ un an
 - 1** Le détour passera par le boulevard Marcel-Laurin en direction nord et la rue Saint-Louis en direction est.
- B** Fermeture complète du boulevard Décarie en direction sud à la hauteur de la rue Saint-Louis pour une période d'environ six mois
(La circulation locale sera permise pour accéder aux entreprises et commerces du secteur.)
 - 2** Le détour passera par la rue Saint-Louis en direction ouest et le boulevard Marcel-Laurin en direction sud.

